



Un mélange qui s'exprime à partir de la 2^{ème} année

En 2016, soit la première année de semis, la présence d'espèces spontanées sauvages est plus abondante que les espèces semées. Ce constat est à mettre en relation avec les semis tardifs (avril à mai 2016) en raison des conditions climatiques défavorables au début du printemps 2016.

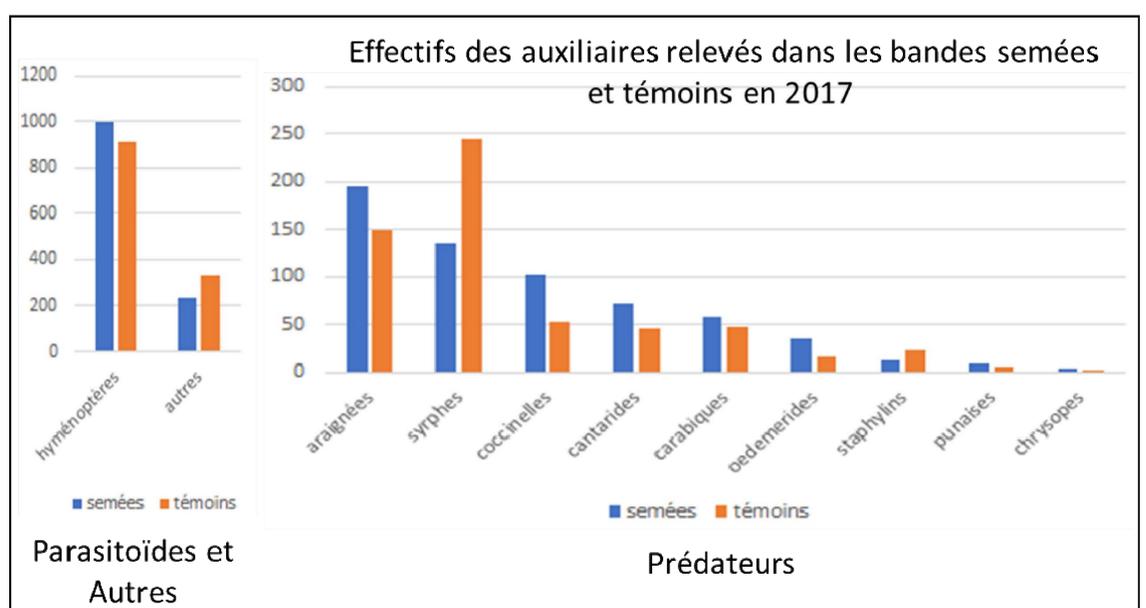
A partir de la deuxième année, on constate une bonne expression des espèces du mélange avec la grande marguerite observée sur toutes les exploitations et dactyle, luzerne et trèfle violet relevés sur au moins 10 exploitations. En revanche, la présence du millepertuis n'a jamais été repérée.

Ces résultats sont tout à fait conformes à ceux observés dans d'autres études. La première année n'est pas toujours favorable à l'expression du mélange. C'est à partir de la deuxième année qu'il s'exprime le mieux. Par ailleurs, pour une bonne installation des bandes fleuries, la préparation du sol avant semis est primordiale. Pour maintenir une large diversité végétale par la suite, il est nécessaire d'évacuer régulièrement les produits de fauches (ou de broyage).



Les bandes fleuries : un réservoir pour les insectes auxiliaires des cultures et le petit gibier

Après 3 ans de suivi, les résultats sont encourageants. On observe, sur les bandes semées, 2 à 3 fois plus d'auxiliaires en début d'été (mai-juin), une grande diversité de cortèges d'insectes et d'araignées, une grosse concentration de syrphes en juin. Les hyménoptères parasitoïdes représentent les deux tiers des individus observés.



La création de ces bandes semble également être favorable à la présence d'outardes (en Indre et Loire) ou de gibier (lièvres, chevreuils...) observés assez régulièrement par les agriculteurs ou les conseillers qui les accompagnent.



11 agriculteurs du réseau, enquêtés en 2017 par 6 étudiants de l'ESA d'Angers témoignent :

La principale motivation des agriculteurs à installer des bandes fleuries est de favoriser la présence des auxiliaires de cultures et le petit gibier. Ils accordent également de l'importance à l'aspect esthétique et paysager, dans le but d'améliorer l'image de l'agriculture vis-à-vis du voisinage et du grand public. D'autres y voient un intérêt pour développer leur connaissance des insectes sur le plan personnel.

Les 11 agriculteurs enquêtés n'ont pas mentionnés de contraintes particulières vis-à-vis de l'implantation ou de l'entretien des bandes fleuries. Ils craignent néanmoins que ces bandes deviennent un vecteur de salissement des parcelles cultivées adjacentes et s'interrogent sur les pratiques de semis (préparation du sol) et d'entretien optimal des bandes. Par ailleurs, pour certains (en Gironde notamment), il faudrait revoir la composition du mélange, pas toujours bien adaptée aux différents contextes pédo-climatiques locaux.

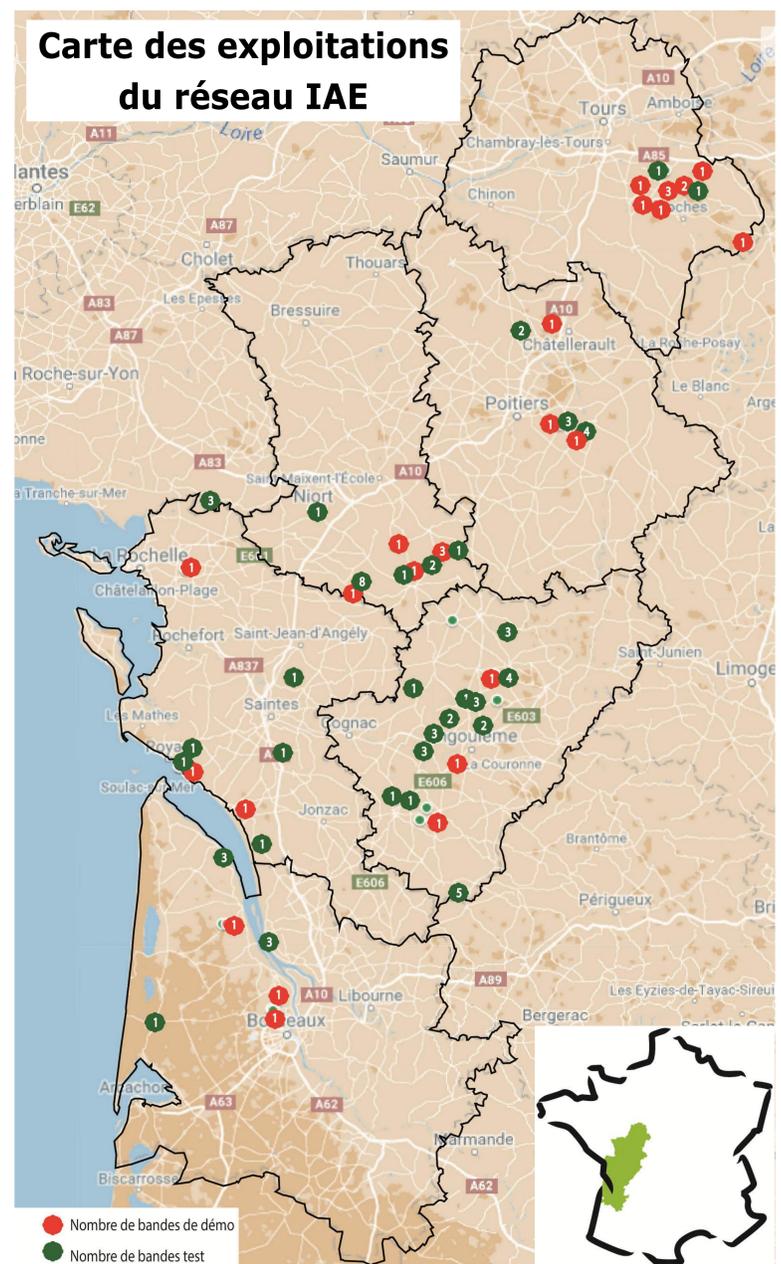
Ils sont tous prêts à laisser en place ces bandes fleuries et à en installer d'autres. Ils sont aussi demandeurs d'observations sur les bénéfices éco-systémiques des bandes fleuries en matière de régulation des bioagresseurs ⁽¹⁾.

Les chiffres clé du réseau IAE :

- 44 agriculteurs engagés dans la démarche depuis 2015
- 57 ha de bandes fleuries installées entre 2016 et 2018 sur 6 départements traversés par la LGV Tours – Bordeaux en plaine céréalière
- Un mélange de 6 espèces sélectionnées localement favorables aux auxiliaires des cultures, pollinisateurs et petit gibier
- Des suivis botaniques et entomologiques réalisés chez 18 agriculteurs du réseau de 2016 à 2018
- Réalisation de supports et d'actions de communication variés pour valoriser et diffuser largement les enseignements de ce projet

Une équipe de partenaires

- **Porteur du projet :**
Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine (Philippe Blondeau).
- **Partenaires techniques :**
Chambres d'Agriculture de Charente (Nicolas Chaslard),
Charente-Maritime (Martine Géron),
Gironde (Pauline Héraud),
Indre-et-Loire (Emmanuelle Bollotte),
Deux-Sèvres (Stéphanie Boutant)
et Vienne (Chantal Dehalle)
et le semencier Jouffray Drillaud (Nathalie Harzic).
- **Partenaires financiers :**
Fondation LISEA Biodiversité,
Compte d'Affectation Spéciale « Développement Agricole et Rural.
- **Et les 44 agriculteurs du réseau.**



⁽¹⁾ Le futur Réseau Mixte Technologique Biodiversité devrait, dès 2020 les y aider.

